

Intitulé du Master : didactique des langues étrangères

Semestre : S 3 Intitulé de l'UE : UEF2

Matière : Programme et manuel scolaire Crédits : 6 Coefficients : 3

Enseignante : BENAMER B.F.

I. Programme : finalités, buts et objectifs de l'éducation

Introduction

Toute action d'envergure mérite d'être organisée et préétablie à l'avance, à plus forte raison, lorsqu'il s'agit de tout un dispositif éducatif, de plus en plus complexes visant des objectifs diversifiés et même interdisciplinaires(ou encore transdisciplinaires).

Attardons-nous sur ces paramètres incontournables dans la conception du programme d'enseignement.

1.1.Les finalités du système éducatif

C'est tout ce qui donne du sens à l'action éducative, autrement dit, toutes les valeurs sociales qui véhiculent les principes qui caractérisent et identifient une société donnée pour orienter les contenus du programme en accord avec telle ou telle société

Ces valeurs regroupent les caractéristiques sociales, philosophiques, politiques, économiques, et pédagogiques. Elles doivent trouver leur expression en tant que finalités, dans les programmes, comme le précise à juste titre la définition de la notion de finalité de Daniel Hameline : « Une finalité est une affirmation de principes, à travers laquelle une société (ou un groupe social)identifie et véhicule ses valeurs.

Elle fournit des lignes directrices à un système éducatif et des manières de dire au discours sur l'éducation ».¹

Par exemple, une société donnée, peut proposer, par la voix de son ministère de l'éducation nationale, comme finalités de l'enseignement ou éducation scolaire dans son ensemble de donner aux élèves, le goût et l'admiration pour:

- le progrès scientifique et technique ;
- la tolérance ;
- les traditions ;
- le passé historique du pays ;
- l'identité ;
- l'ouverture sur les autres cultures ;
- la solidarité entre les peuples(...).

¹ Hameline D. *Les objectifs pédagogiques* en formation initiale et en formation continue, Paris, Editions ESF, 1986, p.97.

La finalité fixe « la couleur » des programmes. Elles peuvent être traduites en termes de compétences qui se manifestent dans les capacités d'utiliser des connaissances historiques, des valeurs humaines, des langues, des sciences(...) qui éclairent l'organisation et le choix des programmes.

Les finalités de l'éducation sont étroitement liées aux caractéristiques qui particularise tel ou tel pays : ce sont les valeurs historiques, politiques, socioculturelles, socio-économiques, (...).

Un pays se construit autour de ces valeurs et fondamentalement, éduque les futures générations, conformément à ses valeurs qui organisent la vie en communauté, dans un monde en perpétuel mouvement et changements.

Ce sont les finalités du dispositif éducatif, qui conditionne en Algérie, où les mêmes programmes sont conçus pour tous les établissements publics du pays, vision dont parlent aussi Jean-Pierre Cuq et Isabelle Gruca, à travers leurs propos : « Les programmes valent pour l'ensemble des établissements qui doivent les respecter »²

1.2. Des finalités aux buts de l'éducation

Les orientations proposées par les finalités de l'éducation vont se traduire sous forme de buts pour être concrétisées sur le terrain. Il s'agit de ce que l'on veut réaliser avec les élèves (apprenants), par tel ou tel enseignement, dans telle ou telle matière.

Ainsi, pour Daniel Hameline, « Un but est un énoncé définissant de manière générale les intentions poursuivies soit par une institution, soit par une organisation, soit par un groupe, soit par un individu, à travers un programme ou une action déterminée de formation. »³
Il continue en énonçant quatre critères qui peuvent différencier un but d'une finalité:

1. Les finalités sont de l'ordre du désir du vœu qu'on projette sur les futurs citoyens alors que les buts comportent déjà des éléments d'analyse des besoins et des tâches ;
2. Les buts sont s'inscrivent et se limitent à un champ ou un programme particulier, tandis que les finalités s'imposent à une institution toute entière c'est à dire à tout le dispositif éducatif.
3. il y a But quand apparait déjà une certaine gestion du temps car on vise non plus un long terme, sans échéance précise, mais un moyen terme susceptible de faire l'objet d'un calendrier.
4. Formuler un but, est déjà plus opératoire ; de plus on peut opter pour les mêmes buts, mais pour répondre à des finalités divergentes.

(Cf. Activités réalisées en TD)

² Cuq J.-P. Gruca I. : Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 2002.

³ Hameline D. Op.cit., p.98.

1.3.Des buts aux objectifs généraux

Un objectif général vise ce qu'on veut faire atteindre aux apprenants dans telle ou telle matière avec précision et dont la réalisation sera étalée sur une période plus ou moins longue.

Pour Louis D'Hainaut⁴, pour résumer ses propos, si sur le plan politique on détermine des finalités de l'action éducative, sur le plan des buts de l'éducation, on précise la gestion qui conduira à la réalisation des finalités dans un champ précis, les objectifs généraux, renvoient aux résultats attendus des actions entreprises pour atteindre les buts fixés par l'institution, pour chaque discipline et matière du dispositif éducatif.

Les objectifs généraux rejoignent, en fait, les compétences visées par tel ou tel programme d'enseignement, que les apprenants doivent maîtriser à chaque cycle de formation de chaque matière.

Ce que précise la définition proposée par Daniel Hameline : «Un objectif général est un énoncé d'intention pédagogique décrivant en termes de capacité de l'apprenant, l'un des résultats escomptés d'une séquence d'apprentissage ».⁵

Ce qui nous ramène au programme lui-même, en tant qu'outil pédagogique spécifique à chaque matière et, pour ce qui nous concerne, au programme du français langue étrangère.

1.4. Le Programme scolaire

Ce concept renvoie à l'inventaire répertorié, par années de formation de toutes les compétences sélectionnées pour être mises en œuvre et maîtrisées par les élèves pour chaque année scolaire. De même, chaque programme est lui-même distribué sur les semestres ou trimestres selon le choix des institutions.

Pour Jean-Pierre Cuq, « un programme scolaire est une suite d'éléments formant un ensemble établi à l'avance, cohérent, organisé et finalisé. (...) C'est donc un plan d'action orienté et, par là même, une forme de projet. » (...) Il ajoute un peu plus loin, c'est « Un inventaire, une liste récapitulative de ce qui doit être fait, lors d'un cursus de formation. Le programme proposé aux apprenants paraît être un produit plus qu'un processus. ».⁶

A noter que les programmes scolaires doivent être en harmonie avec les finalités et les buts du système éducatif préconisés ainsi qu'aux objectifs généraux inhérents à chaque matière, par tel ou tel pays.

⁴ D'Hainaut L. *Des fins aux objectifs de l'éducation*, FERNAND NATHAN, Paris, 1986 pp.27-28.

⁵ Hameline D. Op.cit., p. 98.

⁶ Cuq J-P., *Dictionnaire de didactique du français Langue étrangère et seconde*, CLE International, 2003, P.203.

Il faut donc comprendre, qu' ils doivent répondre au contexte socio culturel et socio-économique, dans lequel ils seront appliqués, pour éviter ce que relève, à ce propos, Louise Dabène, qui écrit sur l'application des programmes, tels qu'ils sont conçus, pour une société donnée, et transférés tels quels, aux étrangers, sans se préoccuper du contexte du pays,

« On commence à s'apercevoir (...) que les transferts de méthodologies d'un contexte pédagogique à un autre se heurtent à des obstacles d'ordre culturel autant que linguistique, difficultés essentiellement dues à la méconnaissance des univers dans lesquels celles-ci sont appelées à s'insérer »⁷

Pour ceux d'entre vous qui voudraient faire des recherches, mon prochain CM sera consacré aux :

- Programme et référents internes et externes ;**
- Les composantes d'un programme.**

⁷ Dabène, L. in *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*. Hachette Livre, 1994, p.5.